

LA RÉFORME DE L'ÉTAT EN 2015: CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'OMRH (Office de management et des ressources humaines) se prépare à remettre au gouvernement haïtien les documents de la réforme administrative. À la veille de la nouvelle année fiscale 2015-2016, de nombreuses propositions sont formulées sur les perspectives de modernisation du service public haïtien. À quoi faut-il s'y attendre ?

Par Roosevelt Bellevue

Le service public haïtien est en train de cheminer vers une perspective de modernisation pertinente sous le leadership de l'OMRH (Office de management et des ressources humaines), une sous-structure de la primature. « Si les perspectives de modernisation s'affirment ambitieuses, il n'empêche que les défis à relever sont énormes », relève le dernier rapport de cette institution publique. L'administration publique est reconnue, d'une manière générale, comme moteur de l'activité publique, économique, politique, sociale d'un État. Elle participe, de manière déterminante, au réglage du modèle social existentiel, à la dynamisation institutionnelle, à la croissance économique d'une société. En Haïti, le projet de réforme de la fonction publique a été amorcé depuis 2012 et confié à l'OMRH. « Penser à la réformer pour l'adapter aux défis présents et futurs, relève d'une démarche de bon sens et d'une responsabilité politique de grande ampleur », affirme Uder Antoine, le directeur de cette instance. Que prévoit-il ?

L'AVIS DE
JUDIE C.
ROY

Candidate à la présidence



« Nous devons avoir le sens
du service public »

« Si nous voulons réaliser une réforme de l'administration publique, nous devons stopper les apprentis politiciens qui, au pouvoir, considèrent l'administration publique comme une vache à traire ! Les responsables et décideurs politiques, administratifs, agents fonctionnaires et simples citoyens rêvent souvent d'une fonction publique qui leur donne tout alors qu'ils ne lui offrent rien !

L'offre de services doit se baser sur des pratiques efficaces, efficaces et performantes. Le souhait le plus immédiat pour une réussite de cette nouvelle réforme dépend des acteurs politiques, notamment des futurs élus des deux chambres. Ils doivent se préparer à voter des lois qui garantissent la réforme. J'ai déjà personnellement des propositions qui pourront renforcer la volonté de nos compatriotes à réaliser la réforme à partir d'une ligne basée sur la conscience citoyenne.

Nous devons tout faire pour qu'ensemble nous contribuons à ce qu'il y ait dans la fonction publique haïtienne, des Haïtiens compétents, ayant le sens du service public. »



UDER ANTOINE
directeur
de l'OMRH.

...

Uder Antoine, coordonnateur, depuis mai 2012 de l'OMRH, est conscient d'avoir sur les épaules une mission importante mais non impossible. Il souhaite, en soumettant son rapport au gouvernement ce mois, apporter les recommandations les plus urgentes afin d'améliorer la gouvernance. Les futurs dirigeants qui seront issus des élections trouveront un cadre normatif pour avancer dans la bonne direction, estime-t-il : « Ce projet de la réforme administrative est un vaste chantier. Mais c'est une occasion particulière de servir son pays, en tant que citoyen, de contribuer à sa modernisation et, d'une façon pérenne, à son développement optimal. »

L'avenir de la nation

La fonction publique est selon Uder Antoine, l'avenir d'une nation. L'avenir et la prospérité d'Haïti doivent entre autres perspectives passer, en amont, par la réforme de ses institutions publiques : « Nous devons être tous prêts, contre vents et marées, à faire avancer une telle réforme de modernisation projetant de rendre la fonction publique haïtienne dynamique et performante. Nous devons nous engager dans une telle mission avec l'esprit de service et une détermination inflexible. »

Ainsi ne se préoccupe-t-il pas de faire des ennemis, sous peine d'être incompris : « À un tel poste, il ne s'agit pas de défendre un job mais de servir l'intérêt général, avec conviction. » La politique dénuée de toute forme de vision, critique-t-il est la plus grande ennemie de cette réforme : « La politique influence tout. Si vous avez peur d'agresser la politique vous ne ferez rien. Il faut faire un choix. » En quoi consiste la réforme en question ?

Les axes de la réforme

« La réforme porte sur deux grands axes majeurs : la gestion des ressources humaines et l'ingénierie administrative. Les grands exploits déjà accomplis dans le cadre de cette perspective réformatrice, sont, selon Norbert Arcelin, un jeune cadre qui vient de Montréal, l'instauration du concours dans l'administration publique, la gestion sur mérite des bourses d'études, l'octroi d'une promotion, de la mobilité professionnelle à partir des critères d'ancienneté et de performance. »

La mise en œuvre du mécanisme de CRA (Centre de renseignement administratif) est aussi déterminante dans la proposition de l'OMRH. « C'est un levier d'évaluation devant contribuer à garantir la transparence et le perfectionnement de l'administration publique, souligne Edouard St Amand, de l'INAGHEL, qui a suivi deux séminaires à l'OMRH sur cette question. C'est aussi un outil important d'intégration socioprofessionnelle pour l'ensemble des ménages haïtiens mais particulièrement pour ceux de la diaspora. » Cette approche institutionnelle permettra aux personnels et professionnels haïtiens de se renseigner plus facilement sur les activités des services publics, être au courant des offres d'emploi et aider les membres de la



LA RÉFORME ADMINISTRATIVE
est nécessaire au développement.

diaspora haïtienne à être informés des offres de service de la fonction publique afin de venir en Haïti y offrir leurs compétences ou expertises, pour une période limitée ou indéterminée. Dans cette perspective, un site Internet est déjà en ligne (www.emploi.gouv.ht).

De nouveaux chantiers

Le document de l'OMRH prévoit d'autres chantiers importants tels la VAEP (Validation des acquis de l'expérience professionnelle), un projet piloté par l'OMRH, l'université Quisqueya et le ministère de l'Éducation nationale. Il consiste à évaluer et valider les expériences des fonctionnaires publics en termes d'acquis de diplôme. La modernisation des archives n'est pas moins significative. Ce projet bénéficie actuellement d'un travail collaboratif impliquant l'OMRH et la Direction générale des Archives. Il s'agit de repenser les mécanismes de gestion et de conservation de tous les documents relevant de la mémoire administrative de l'État.

Uder Antoine reconnaît, certes, que des situations de blocages existent : « Elles doivent être assouplies, d'une manière générale, à la culture traditionnelle de l'administration publique. Ce qui explique que l'espérance d'application et d'effets escomptés ne soit pas au rendez-vous à cent pour cent ! » De leur côté, certains professeurs de Droit administratif, dont Absalon Morrisset, croient qu'il s'agit certes d'une opportunité pour l'amélioration du service public haïtien, mais que « les mauvaises habitudes ont la peau dure ». Et c'est cela qu'il faudra surveiller. »

Les nouveaux documents
de réforme de l'OMRH
demandent à l'État :

- D'affirmer une présence significative de l'État sur l'ensemble du territoire national par une administration de services et de proximité (recréer l'État par la base);
- D'établir la démocratie participative par l'implication de toute la population dans les grandes décisions administratives, en accordant une place de choix aux femmes et aux jeunes;
- De partager les responsabilités des pouvoirs de l'État entre les piliers institutionnels que sont le pouvoir exécutif;
- le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et la société civile;
- D'envisager la modernisation des institutions territoriales décentralisées (conseil interdépartemental) des collectivités territoriales et départementales;
- De mettre sur pied un nouveau système de management public capable de déboucher sur une administration publique de services et de proximité;
- D'envisager des actions basées globalement sur le rôle de puissance publique de l'État.